



CONSEIL COMMUNAL  
ÉCLÉPENS

EXTRAIT

du procès-verbal de l'assemblée du Conseil communal  
de la Commune d'Eclépens

**Séance du 23 avril 2025**

Présidence de Monsieur Bertrand Favre, Président.

Le Conseil communal d'Eclépens,

- vu le préavis municipal N° 01/2025,
- vu et entendu les rapports des Commissions chargées d'étudier cet objet,
- considérant que ce point a été porté à l'ordre du jour,

**prend acte**

d'amortir le montant de l'investissement de CHF 70'000.00 HT sur une période de 40 ans, dès l'année qui suit le début de l'utilisation de l'immobilisation.

**Décide**

- **d'autoriser la Municipalité à faire effectuer les travaux de remplacement de la canalisation des eaux usées reliant le regard de la parcelle N°334 au regard du bas de la Rue du Moulin et de réparer la conduite d'évacuation des eaux claires sur la parcelle N°336,**
- **d'octroyer à cet effet un crédit de CHF 70'000.- HT pour ces travaux,**
- **de prélever cette somme sur les fonds propres et disponibilités financières de la commune ou d'autoriser la Municipalité à emprunter le montant de CHF 70'000.00,**
- **d'accorder à la Municipalité de prélever le montant de l'amortissement annuel sur 40 ans sur le « Financements spéciaux – épuration » affecté compte 2900.00.**

Ainsi délibéré en séance du 23 avril 2025.

Pour extrait conforme l'attestent :

Le Président   
Bertrand Favre

La secrétaire   
Sylviane Chappuis





CONSEIL COMMUNAL  
ÉCLÉPENS

EXTRAIT

du procès-verbal de l'assemblée du Conseil communal  
de la Commune d'Eclépens

**Séance du 23 avril 2025**

Présidence de Monsieur Bertrand Favre, Président.

Le Conseil communal d'Eclépens,

- vu le préavis N° 02/2025 de la Municipalité,
- vu et entendu les rapports des Commissions chargées d'étudier cet objet,
- considérant que ce point a été porté à l'ordre du jour,

**prend acte**

**d'amortir** le montant de l'investissement de CHF 806'500.00 TTC (route) sur une période de 20 ans et **d'amortir** le montant de l'investissement de CHF 716'000.00 HT (épuration) sur une période de 40 ans, dès l'année qui suit le début de l'utilisation de l'immobilisation, y compris et inclus le crédit d'étude.

**décide**

- **d'autoriser la Municipalité à faire effectuer les travaux de la remise en état des réseaux d'eaux claires (EC), des eaux usées (EU) et de l'éclairage public des rues de la Rapille-Dessous et de la Rapille Dessus, et mise en séparatif du réseau d'eaux claires (EC) et des eaux usées (EU) de la route de la Rapille-Dessous,**
- **d'octroyer à la Municipalité un crédit de CHF 1'522'500.00 relative à la remise en état des réseaux d'eaux claires (EC), des eaux usées (EU) et de l'éclairage public des rues de la Rapille-Dessous et de la Rapille Dessus, et mise en séparatif du réseau d'eaux claires (EC) et des eaux usées (EU) de la route de la Rapille-Dessous,**
- **de prélever cette somme sur les fonds propres et disponibilités financières de la commune ou d'autoriser la Municipalité à emprunter le montant de CHF 1'522'500.00,**
- **de porter cette dépense au compte d'investissement ouvert à cet effet pour le montant de CHF 806'500.00 (route),**
- **de porter cette dépense au compte d'investissement ouvert à cet effet pour le montant de CHF 716'000.00 (épuration).**

Ainsi délibéré en séance du 23 avril 2025.

Pour extrait conforme l'attestent :

Le Président

Bertrand Favre



La secrétaire

Sylviane Chappuis



CONSEIL COMMUNAL  
ÉCLÉPENS

EXTRAIT

du procès-verbal de l'assemblée du Conseil communal  
de la Commune d'Eclépens

**Séance du 23 avril 2025**

Présidence de Monsieur Bertrand Favre, Président.

Le Conseil communal d'Eclépens,

- vu le préavis municipal N° 03/2025,
- vu et entendu le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

**décide**

- **de maintenir le nombre de conseillers communaux à 45 pour la législature 2026-2031.**

Ainsi délibéré en séance du 23 avril 2025.

Pour extrait conforme l'attestent :

Le Président  
  
Bertrand Favre

 La secrétaire  
  
Sylviane Chappuis



CONSEIL COMMUNAL  
ÉCLÉPENS

EXTRAIT

du procès-verbal de l'assemblée du Conseil communal  
de la Commune d'Eclépens

**Séance du 23 avril 2025**

Présidence de Monsieur Bertrand Favre, Président.

Le Conseil communal d'Eclépens,

- vu le préavis N° 04/2025 de la Municipalité,
- vu et entendu le rapport de la Commission des finances chargée d'étudier cet objet,
- considérant que ce point a été porté à l'ordre du jour,

**décide**

- **d'autoriser la Municipalité à entreprendre l'achat et la pose de caméras sur le domaine public,**
- **d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 49'100.00 pour ces travaux,**
- **de prélever cette somme de CHF 49'100.00 sur les fonds propres et disponibilités financières pour l'exécution des travaux,**
- **de porter cette dépense au compte de résultat 2025.**

Ainsi délibéré en séance du 23 avril 2025.

Pour extrait conforme l'attestent :

Le Président

La secrétaire





Bertrand Favre

Sylviane Chappuis

